

Le Brevet de pistage

Le Brevet de Pistage se déroule en" deux parties

- Une piste libre qui devra obligatoirement s'effectuer en premier lieu, notée sur 60 pts. Pour être admissible à la 2ème partie, le concurrent devra obtenir un minimum de 45 points sur 60
- Une piste au trait notée sur 40 pts
- Sera déclaré admis au Brevet le concurrent qui obtiendra l'Excellent soit un total d'au moins 80 Points sur 100. Un concurrent qui n'obtient qu'une partie du brevet (piste libre), devra se représenter au brevet dans sa totalité.

8.1 DÉFINITION DE LA PISTE LIBRE

- Piste simple, chaude, de 400 à 450 pas comportant deux angles droits.
- Un ou deux traceurs en alternance.
- Pas de fausse piste.
- Un objet est déposé à l'issue des 400 ou 450 pas, éloigné dans l'espace des jalons de départ de 100 pas minimum.
- Le traceur est hors du champ de travail avant la présentation.
- Temps de base accordé 10 minutes.

MISSION DU CHIEN

Le chien piste seul il doit suivre la piste, relever l'objet, le rapporter au conducteur, s'asseoir devant lui l'objet en gueule.

8.2 DÉFINITION DE LA PISTE AU TRAIT

- Piste simple, chaude, de 500 pas comportant 2 angles droits et 1 angle aigu (jamais inférieur à 45°)
- Un ou deux traceurs en alternance.
- Pas de fausse piste.
- Un objet est déposé sur la piste et un autre à l'issue des 500 pas
- Temps de base accordé: 10 minutes.

MISSION DU CHIEN

Le chien piste en longe, suivi par son conducteur il doit suivre la piste, relever chaque objet, le rapporter au conducteur, s'asseoir devant lui l'objet en gueule. Le marquage de chaque objet est admis.

8.3 Cotation

Piste libre		Piste au trait	
Objet	20 pts	Objet (5x2)	10 pts
Pistage (correction du travail)..	30 pts	Pistage	30 pts
Présentation, allure générale...	10 pts		
Total	60 pts		40 pts